



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 FEVRIER 2023 A 18h30

Tous les Conseillers Municipaux étaient présents.

Ecoquartier le Meix Ravas

Le Maire fait le point sur l'état d'avancement de la 2^{ème} tranche. Deux permis de construire sont en cours d'instruction au Grand DOLE. Les propriétaires doivent compléter leurs dossiers. Il reste quatre terrains en vente.

Eclairage public

Afin de faire baisser le coût de l'éclairage public, les 37 points lumineux de la première tranche de travaux (sur 3 tranches) doivent être équipés de kit de leds. Le Conseil Municipal a étudié et validé le devis établi par la SAS RAICHON de POLIGNY. L'opération se chiffre à 17 538 € ttc. Le Maire rappelle que des subventions seront demandées prochainement, pour les travaux à réaliser en 2024.

Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

La commune est exposée à quelques risques qu'il convient d'identifier et prévoir dans un document dit Plan Communal de Sauvegarde. Après une présentation par le Maire d'un projet de PCS, le Conseil Municipal accepte ce document comme PCS de la commune. Ce document est composé de 42 pages et identifie les risques, les responsabilités des élus, les bâtiments pour l'hébergement possible, l'organisation à amener en cas de divers problèmes climatiques ou autres.

SIDEC

Le SIDEC entretient le matériel informatique et apporte une assistance à l'utilisation des progiciels utilisés par le secrétariat de mairie. Le Conseil Municipal accepte la facture 2023 de 2 748.50 € TTC pour cette prestation.

Recensement démographique

Le recensement démographique est terminé : on a recensé 388 personnes, 179 adresses d'habitation. Le Conseil Municipal en prend acte. Le Maire remercie Mme FLOQUET, pour sa mission d'agent recenseur.

Personnel communal

Le Maire rappelle à l'assemblée qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services. Suite à la réorganisation du secrétariat de mairie intervenue le 1^{er} Juillet 2022, il convient de supprimer l'emploi de rédacteur et de créer un poste de rédacteur principal à 32 heures hebdomadaires à compter du 01/04/2023. Le Conseil Municipal accepte cette suppression et cette création de postes. Mme GUYET sera affectée à cet emploi de rédacteur principal.

City Stade

Les travaux sont prévus en mai. Le montant des subventions pour ces travaux sera prochainement connu.

Poteaux incendie

Les montants des subventions pour ces travaux seront également connus prochainement. Les travaux peuvent débuter dès à présent.

Caserne des pompiers de SAINT AUBIN

Les travaux commenceront fin 2023. M. CLAIROTTE fait le point sur le dossier. Une première esquisse a été proposée le 7 Février 2023. Le projet sera revu pour tenir compte de la création d'une salle destinée à la pratique de sport par les sapeurs-pompiers.

Voyage de fin d'année scolaire 2023

Le Conseil Municipal a étudié le devis de 1 299 € des Transports Arbois Tourisme. Le Conseil Municipal se prononcera à la prochaine session ordinaire, après un complément d'informations sur le devis. Pour rappel, la sortie se fera à GUEDELON.

Location d'un appartement

Le Conseil Municipal, décide de remettre en location, le 1er Mars 2023, le logement communal sis 2A rue du 8 Mai 1945 suite au départ du précédent locataire. Le bail et l'état des lieux d'entrée du nouveau locataire se feront le 22 Février 2023.

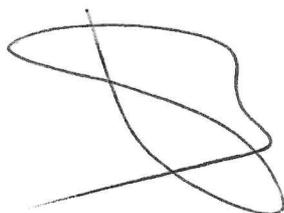
Charrette pour le fleurissement communal

Une roue avant de la charrette sera changée par une autre roue offerte par l'Association du Patrimoine de SAINT AUBIN.

Subvention

Le Conseil Municipal octroie à l'Association du Patrimoine de SAINT AUBIN une subvention de 100 euros pour l'année 2023.

Le Maire,
M. CHEVAUX



Le Secrétaire de Séance,
M. CLAIROTTE



DELIBERATIONS PRISES A L'UNANIMITE	
D231702010	Suppression et création d'emploi au Secrétariat de Mairie
D231702011	Eclairage public
D231702012	Plan Communal de Sauvegarde
D231702013	Logement communal du 2A rue du 8 Mai 1945
D231702014	Subvention à l'Association du Patrimoine de SAINT AUBIN